La Troisième République : cours d'histoire 4ème

Cours d'histoire – 4ème

Problématique : Comment la Troisième République s'est-elle imposée et enracinée en France entre 1870 et 1914, malgré les crises et les oppositions ?

Le 2 septembre 1870, l'empereur Napoléon III se rend avec toute son armée à Sedan, près de la frontière belge. Deux jours plus tard, il n'est plus l'empereur de personne : à Paris, la foule envahit l'Assemblée et la République est proclamée. Pourtant, en 1870, tout le monde ne souhaite pas ce régime. Beaucoup de Français sont monarchistes, d'autres restent fidèles à l'Empire, et les ouvriers parisiens rêvent d'une république plus sociale. Comment ce régime, né dans la défaite, a-t-il fini par s'imposer ? La Troisième République dure soixante-dix ans (1870-1940) : c'est le régime le plus durable que la France ait connu depuis 1789.

Problématique : comment la Troisième République s'est-elle imposée et enracinée en France entre 1870 et 1914, malgré les crises et les oppositions ?

1. La naissance de la République dans la défaite (1870-1871)

La chute du Second Empire

En juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse, que dirige le chancelier Bismarck. Les armées allemandes, mieux commandées et dotées d'une artillerie supérieure, remportent des victoires rapides. Le 2 septembre 1870, à **Sedan**, l'empereur est fait prisonnier avec plus de 80 000 soldats. À Paris, la nouvelle provoque l'effondrement du régime. Le **4 septembre 1870**, la République est proclamée à l'Hôtel de Ville, et un **gouvernement de la Défense nationale** se met en place, avec notamment Léon Gambetta et Jules Favre.

Reconstitution : Paris assiégé, sous la neige, pendant l'hiver 1870-1871 ; au loin, des ballons gonflés au-dessus des toits.

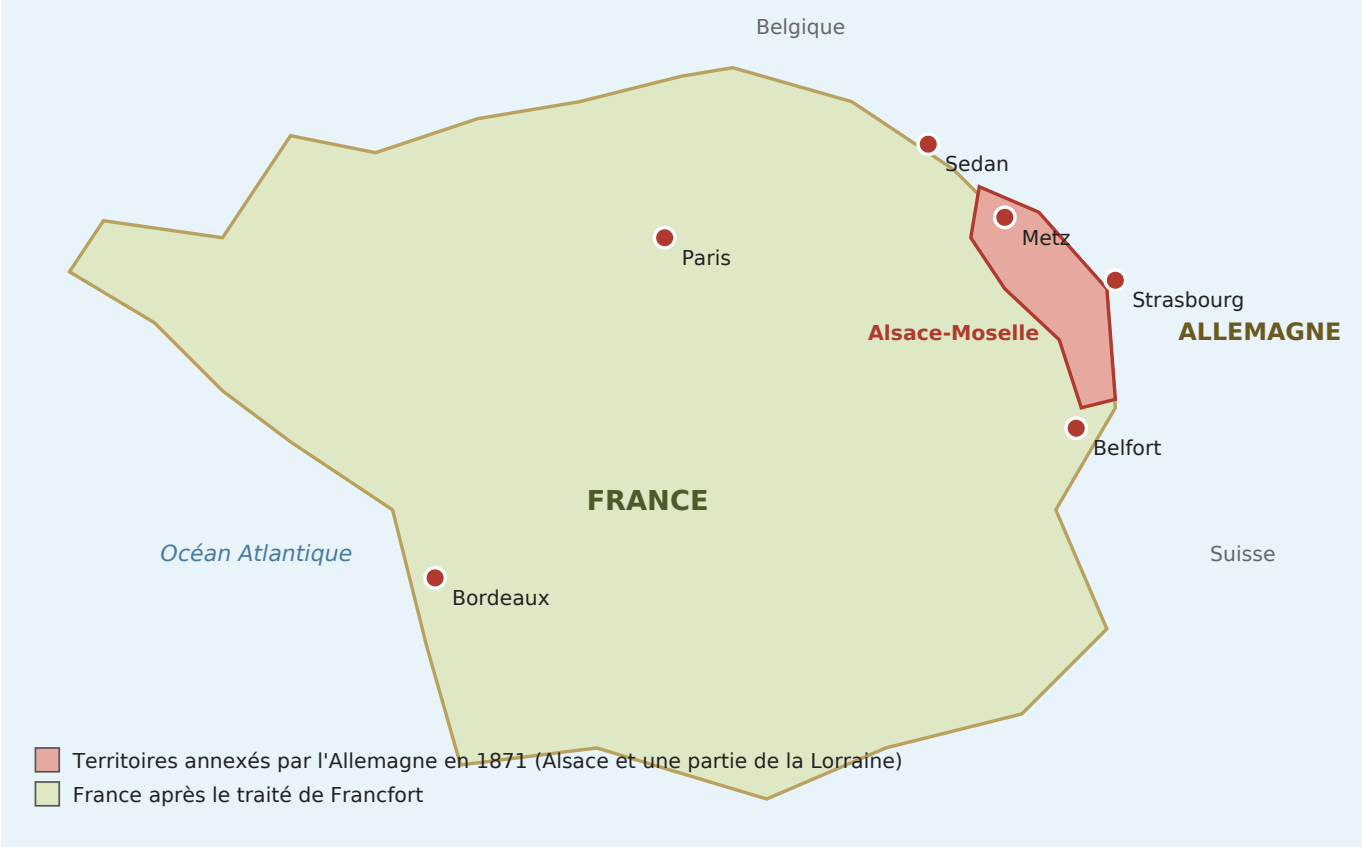
Le siège de Paris et l'armistice

La guerre continue. Les armées prussiennes encerclent Paris dès la mi-septembre. Les Parisiens souffrent du froid et de la faim pendant tout l'hiver. Pour communiquer avec la province, on lance des ballons : **Gambetta** quitte Paris en ballon, le 7 octobre 1870, pour organiser la résistance. Malgré cet effort, les armées nouvelles sont battues, et Paris, affamée, doit demander l'armistice, signé le 28 janvier 1871.

Il faut alors une assemblée capable de négocier la paix. Les élections du **8 février 1871** se font au suffrage universel masculin. Une large majorité de députés monarchistes est élue : les campagnes veulent avant tout la paix, et elles associent la République à la poursuite de la guerre. L'Assemblée nationale, réunie d'abord à Bordeaux, puis à Versailles, choisit **Adolphe Thiers**, un vieux politicien de soixante-treize ans, comme chef du pouvoir exécutif.

Le traité de Francfort

Le **traité de Francfort** est signé le 10 mai 1871. La France perd l'Alsace (sauf Belfort) et une partie de la Lorraine, la Moselle, qui deviennent un territoire de l'Empire allemand. Elle doit aussi payer une indemnité de guerre de cinq milliards de francs, et accepter l'occupation d'une partie de son territoire jusqu'au paiement complet. Cette perte cause un profond traumatisme. Beaucoup de familles alsaciennes et lorraines quittent leur région plutôt que de devenir allemandes : on les appelle les optants. Le souvenir de l'« Alsace-Lorraine perdue » nourrit pendant des décennies un esprit de revanche contre l'Allemagne.



La France après la défaite de 1871 (schéma simplifié ; la ville de Belfort reste française).

> **Définition : annexion**
>
> Action d'un État qui rattache à son territoire une région appartenant à un autre État, souvent par la force. En 1871, l'Allemagne annexe l'Alsace-Moselle.

2. La Commune de Paris (mars-mai 1871)

Pourquoi Paris se soulève

Les Parisiens ont supporté le siège, la faim et les bombardements. Ils en veulent à l'Assemblée, qu'ils jugent monarchiste et prête à abandonner la capitale. Ils sont aussi inquiets de la fin du moratoire sur les loyers et sur les dettes commerciales. Le **18 mars 1871**, le gouvernement de Thiers tente de reprendre les canons de la Garde nationale installés sur la butte Montmartre : les soldats refusent de tirer sur la foule et fraternisent avec elle. Thiers et le gouvernement se replient à Versailles. Paris se retrouve aux mains des insurgés.

Le gouvernement de la Commune

Le 26 mars, les Parisiens élisent un conseil, la **Commune de Paris**, qui rappelle la Commune de 1792. Il réunit des ouvriers, des artisans, des intellectuels, des républicains et des socialistes. Il décide en quelques semaines des mesures sociales : séparation de l'Église et de l'État, école gratuite et laïque, interdiction du travail de nuit pour les boulangers, remise de loyers dus. Il adopte le drapeau rouge. Des femmes prennent une part active, par exemple **Louise Michel**, qui se bat et soigne les blessés. Mais les communards n'ont ni le temps ni l'unité nécessaires pour construire un régime durable : certains rêvent d'une république sociale, d'autres veulent d'abord se défendre.

Document 1 – L'idée de la Commune

D'après les historiens de la Commune : les Parisiens de 1871 veulent gouverner eux-mêmes leur ville et décider de leur vie quotidienne, sans attendre les ordres d'une assemblée jugée lointaine. Ils réclament l'autonomie des communes et une république qui s'occupe aussi des ouvriers.

Source : synthèse rédigée d'après les travaux d'historiens sur la Commune de Paris.

Commentaire. Ce document montre que la Commune n'est pas seulement une révolte contre la défaite : c'est aussi un projet politique, fondé sur la démocratie locale et sur des préoccupations sociales.

La Semaine sanglante

À partir d'avril, l'armée de Versailles, qui compte plus de 100 000 hommes, attaque Paris. Le **21 mai 1871**, elle pénètre dans la ville. Pendant huit jours, la **Semaine sanglante**, les combats de rue et les exécutions se multiplient. Les communards élèvent des barricades et incendient plusieurs bâtiments publics, dont l'Hôtel de Ville et le palais des Tuileries. Ils fusillent aussi des otages, dont l'archevêque de Paris, Mgr Darboy. Mais la répression versaillaise est bien plus lourde : on estime que 10 000 à 20 000 Parisiens sont tués. Les derniers combats ont lieu au cimetière du Père-Lachaise, le **28 mai 1871**. Plus de 40 000 personnes sont arrêtées, des milliers sont condamnées, et plusieurs milliers sont déportées, notamment en Nouvelle-Calédonie.

> **Définition : Commune**
>
> Mot qui désigne d'abord la plus petite division administrative du territoire (la ville ou le village). La Commune de Paris est le gouvernement insurrectionnel qui dirige la capitale du 18 mars au 28 mai 1871.

Cet épisode laisse des traces profondes : le mouvement ouvrier est décapité, une partie des élites reste méfiante envers le peuple parisien, et la mémoire de la Commune divise longtemps la gauche et la droite. Ce n'est qu'en 1880 qu'une amnistie permet aux communards survivants de rentrer en France.

3. Les lois constitutionnelles de 1875 : une République de compromis

Une Assemblée monarchiste face à une République

Une fois la paix signée et la Commune écrasée, l'Assemblée doit décider quel régime donner à la France. Elle est majoritairement monarchiste, mais divisée entre deux familles : les légitimistes, qui soutiennent le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, et les orléanistes, qui préfèrent le comte de Paris. Le comte de Chambord refuse de renoncer au drapeau blanc, ce qui rend impossible tout accord. En attendant, Thiers, devenu en août 1871 président de la République, gouverne. Il est renversé en mai 1873 par la majorité monarchiste, qui lui préfère le maréchal **Mac Mahon**.

Les lois de 1875

Faute de roi, la République s'installe presque par accident. En 1875, l'Assemblée vote plusieurs lois qui forment la constitution du régime. L'**amendement Wallon**, adopté le 30 janvier 1875 à une seule voix de majorité (353 voix contre 352), mentionne pour la première fois le « président de la République » sans prévoir de roi. Les lois constitutionnelles de février et juillet 1875 organisent les pouvoirs :

- le **président de la République** est élu pour sept ans par le Parlement ; il nomme les ministres et peut dissoudre la Chambre des députés avec l'accord du Sénat ;
- le **Parlement** comprend deux chambres : la Chambre des députés, élue au suffrage universel masculin, et le Sénat, élu au suffrage indirect par des grands électeurs ;
- les ministres sont responsables devant le Parlement.

> **Définition : suffrage universel masculin**
>
> Système dans lequel tous les hommes adultes ont le droit de voter, sans condition de fortune. Il est établi en France en 1848. Les femmes, elles, n'ont pas le droit de vote, ce qu'elles n'obtiendront qu'en 1944.

La crise du 16 mai 1877 et la victoire des républicains

Le régime reste fragile. Après les élections de 1876, qui donnent la majorité aux républicains à la Chambre, le président Mac Mahon, monarchiste, renvoie le chef du gouvernement le **16 mai 1877** et dissout la Chambre. Mais les électeurs confirment leur choix en octobre 1877 : les républicains gagnent de nouveau. Mac Mahon doit se soumettre, puis démissionne en janvier 1879. Le républicain **Jules Grévy** lui succède. Désormais, c'est la Chambre élue qui l'emporte sur le président : le régime devient véritablement parlementaire, et la République est installée.

En 1879, les républicains contrôlent la présidence, la Chambre et le Sénat. Ils ont une priorité : former des citoyens attachés au régime.

4. Une République qui s'enracine : libertés, école et symboles

Les grandes libertés

Entre 1881 et 1884, les républicains font voter des lois qui garantissent des libertés

fondamentales. La loi du 30 juin 1881 établit la liberté de réunion. La loi du **29 juillet 1881** instaure la liberté de la presse. En 1884, la loi Waldeck-Rousseau reconnaît la liberté de former des syndicats, et la loi municipale du 5 avril 1884 confie l'élection du maire aux conseils municipaux dans presque toutes les communes. La même année, la loi Naquet rétablit le divorce, supprimé en 1816.

L'école de Jules Ferry

Pour que les citoyens puissent lire, comprendre un journal et voter, il faut instruire tous les enfants. **Jules Ferry**, ministre de l'Instruction publique, fait voter plusieurs lois. La loi du **16 juin 1881** rend l'enseignement primaire gratuit. La loi du **28 mars 1882** le rend obligatoire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans, et laïque : l'instruction religieuse quitte les programmes et l'enseignement moral et civique la remplace. Les écoles normales forment des instituteurs, surnommés plus tard les « hussards noirs de la République » à cause de leur tenue sombre et de leur mission. En 1880, Camille Sée avait déjà fait créer des lycées de jeunes filles. L'école apprend à lire, à écrire, à compter, l'histoire de France et l'amour de la patrie.

Reconstitution : une classe d'école primaire vers 1890, avec un instituteur devant un grand tableau noir et des cartes de France sur les murs.

Définition : laïcité

Principe selon lequel l'État est neutre en matière de religion : il ne reconnaît aucun culte et garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire. L'école publique devient laïque à partir de 1882.

Document 2 – Les lois scolaires

La loi du 28 mars 1882 déclare : « L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus. » Elle prévoit aussi que l'enseignement moral et civique prend la place de l'instruction religieuse dans les programmes.

Source : loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire (extrait et résumé).

Commentaire. Cette loi ne supprime pas la religion de la vie des Français : elle fixe seulement que l'école de la République doit rester neutre. Elle bouleverse pourtant la place de l'Église dans la société, et suscite de fortes oppositions chez les catholiques.

Les symboles de la République

Les républicains cherchent aussi à faire aimer le régime par des symboles. La **Marseillaise** redevient hymne national en 1879. Le **14 juillet** devient fête nationale par la loi du 6 juillet 1880. Le buste de **Marianne** est installé dans les mairies, et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est inscrite sur les bâtiments publics. En 1885, les funérailles nationales de Victor Hugo rassemblent des centaines de milliers de personnes, et le Panthéon devient un lieu de mémoire. Les monuments, les statues, les noms de rues et les manuels scolaires diffusent ces repères, y compris dans les villages.

Reconstitution : la tour Eiffel, construite pour l'Exposition universelle de 1889, centenaire de la Révolution française.

5. Les épreuves et la consolidation de la République (1889-1905)

Le boulangisme

Le régime reste fragile. Dans les années 1880, une crise économique, des scandales et la déception des plus pauvres nourrissent la colère. Le général **Boulanger**, ancien ministre de la Guerre, devient populaire : il promet la revanche contre l'Allemagne et une réforme de la Constitution. En janvier 1889, il remporte une élection à Paris, puis, menacé d'arrestation, s'enfuit en Belgique. Il se suicide en 1891. La République a évité de justesse un coup de force.

L'affaire Dreyfus

En **1894**, le capitaine **Alfred Dreyfus**, un officier juif d'origine alsacienne, est accusé d'avoir livré des documents secrets à l'Allemagne. Condamné à la déportation à vie par un conseil de guerre, il est envoyé en Guyane, à l'île du Diable. Peu à peu, des preuves montrent son innocence et désignent le vrai coupable, le commandant Esterhazy. L'armée refuse pourtant de reconnaître son erreur. Le 13 janvier 1898, l'écrivain **Émile Zola** publie dans le journal *L'Aurore* une lettre ouverte au président de la République, « J'accuse…! ». La France se divise en dreyfusards, partisans de la révision du procès, et antidreyfusards, qui défendent l'armée et expriment souvent des préjugés antisémites. Dreyfus est gracié en 1899, puis **réhabilité en 1906**.

> **Définition : antisémitisme**
>
> Hostilité envers les Juifs, qui peut aller du préjugé à la persécution. Il s'exprime fortement en France à l'occasion de l'affaire Dreyfus, mais la victoire des dreyfusards est celle de la justice et des droits de l'individu.

La séparation des Églises et de l'État

L'affaire Dreyfus renforce le camp républicain, qui se méfie d'une Église catholique proche des antidreyfusards. Le gouvernement d'Émile Combes expulse les congrégations enseignantes. Puis la loi du **9 décembre 1905** sépare les Églises et l'État : la République « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » et garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Le principe de laïcité entre dans le droit. La loi, très discutée, met fin au Concordat de 1801, sauf en Alsace-Moselle, alors allemande.

Les limites de la République

La Troisième République n'est pas pour autant un régime parfait. Les **femmes** n'ont toujours ni le droit de vote ni celui de se présenter aux élections, et elles restent soumises à une forme d'incapacité civile quand elles sont mariées. Les républicains construisent un grand empire colonial, notamment sous l'impulsion de Jules Ferry, et appliquent aux habitants des colonies un régime d'exception, le code de l'indigénat. Les ouvriers, enfin, restent très pauvres, même si la loi de 1884 leur permet de s'organiser.

- **4 septembre 1870** proclamation de la République à Paris

- **18 mars - 28 mai 1871** Commune de Paris
- **10 mai 1871** traité de Francfort
- **1875** lois constitutionnelles
- **16 mai 1877** crise : Mac Mahon dissout la Chambre
- **1881-1882** lois sur la presse et lois scolaires de Jules Ferry
- **1884** loi sur les syndicats
- **1894-1906** affaire Dreyfus
- **9 décembre 1905** séparation des Églises et de l'État

À retenir

- Née de la défaite de Sedan (4 septembre 1870), la République est d'abord fragile : l'Assemblée élue en 1871 est monarchiste.
- La Commune de Paris (18 mars - 28 mai 1871) est écrasée par l'armée de Versailles pendant la Semaine sanglante.
- Les lois de 1875 organisent le régime : président, Chambre des députés élue au suffrage universel masculin, Sénat.
- Les républicains s'imposent à partir de 1877-1879 : libertés (presse, réunion, syndicats), école gratuite, laïque et obligatoire (1881-1882), symboles (14 juillet, Marseillaise).
- L'affaire Dreyfus et la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État achèvent l'enracinement de la République. Les femmes restent exclues du suffrage.
- Repères : 1870, 1871, 1875, 1881-1882, 1905.